

Nouméa, le 28 JUIL. 2016

**DIRECTION DE
L'ENVIRONNEMENT**

Services des Installations
Classées, des Impacts
Environnementaux et des
Déchets

Bureau des Installations
Classées pour la Protection
de l'Environnement

6 route des artifices
BP L1
98849 Nouméa Cedex

Téléphone :
20 34 37

Télécopie :
20 30 06

Courriel :
@
province-sud.nc

Affaire suivie par :

N°2016-18760/DENV

Le Directeur

à

Monsieur le directeur
de la société Calédonienne de Services Publics
12, route de l'Anse Vata
BP 179
98845 Nouméa cedex

Objet : visite d'inspection réalisée le 10 juin 2016 sur le centre d'enfouissement technique réhabilité et le centre de tri, de transit et de valorisation des déchets de Ducos, commune de Nouméa.

Pièce jointe : compte-rendu de visite d'inspection

Monsieur le directeur,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint, le compte-rendu de la visite d'inspection qui a été réalisée le 10 juin 2016 sur votre installation de centre d'enfouissement technique réhabilité et le centre de tri, de transit et de valorisation des déchets de Ducos, commune de Nouméa.

Je vous saurai gré de bien vouloir prendre en considération les différentes remarques et satisfaire aux demandes formulées par l'inspection des installations classées.

Conformément à l'article 416-11 du code de l'environnement de la province Sud, vous disposez d'un délai de 15 (quinze) jours pour présenter vos observations par écrit.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le directeur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Directeur de l'Environnement


Jean-Marie LAFOND